

# RAPPORT ANNUEL

Exercice au 29 mars 2018



## OFI RS DYNAMIQUE

FCP

### **Commercialisateur**

OFI ASSET MANAGEMENT - 22 rue Vernier - 75017 Paris

### **Société de Gestion**

OFI ASSET MANAGEMENT - 22 rue Vernier - 75017 Paris

### **Dépositaire et Conservateur**

SOCIETE GENERALE - 29 Boulevard Haussmann - 75009 Paris

### **Gestion administrative et comptable :**

SOCIETE GENERALE - 29 Boulevard Haussmann - 75009 Paris

## Sommaire

Rapport de Gestion

Comptes Annuels  
au 29 mars 2018

Rapport du Commissaire  
aux Comptes

## ORIENTATION DE GESTION

### Objectif de gestion

Le Fonds a pour but de surperformer, sur un horizon de placement recommandé supérieur ou égal à cinq ans, son indicateur de référence, avec pour objectif de maintenir la volatilité du portefeuille inférieure à 15% par an.

### Indicateur de référence

L'indice de référence est l'indice composite suivant : 50% de l'indice EuroStoxx Dividendes Nets Réinvestis + 33% de l'indice Bofa Merrill Lynch Euro Government Index + 17% de l'indice Markit Iboxx Euro Liquid Corporate. Cet indice composite ne définit pas de manière restrictive l'univers d'investissement mais permet à l'investisseur d'appréhender la performance et le risque qu'il peut attendre de son investissement dans le Fonds.

Le Fonds n'a pas pour autant l'objectif de reproduire d'une manière ou d'une autre la performance de cet indice. Il réalise des investissements sur la base de critères qui peuvent le conduire à des écarts significatifs avec le comportement de cet indice.

### Stratégie de gestion

L'univers d'investissement du Fonds est défini par l'ensemble des actions de la zone euro, des obligations (souverain, entreprises, high yield - à caractère spéculatif - convertibles) libellées en euro et des instruments monétaires libellées en euro.

Sur la base d'une allocation dynamique, la gestion investit sur des titres vifs, des OPC et/ou des contrats financiers, correspondant à son univers d'investissement, sans toutefois chercher à répliquer la pondération de l'indice composite.

L'allocation entre les différentes catégories d'actifs s'effectue en respectant les contraintes d'exposition suivantes : Actions : de 0 à 100% de l'actif net - Obligations : de 0 à 100% de l'actif net - Instruments monétaires : de 0 à 100% de l'actif net.

Le Fonds ne sera pas directement exposé au risque de change. Il pourra être exposé indirectement dans la limite de 10% à travers les OPC sélectionnés.

Sur la base de son univers d'investissement, la gestion procède, trimestriellement ou en tant que de besoin en fonction des conditions du marché, à une allocation stratégique, basée sur un modèle quantitatif développé au sein du Groupe OFI, entre les différentes classes d'actifs afin de gérer leurs contributions au risque global. Ce modèle ne se base en aucun cas sur des hypothèses d'estimations de performances futures, ni d'analyse de tendance, mais uniquement sur des niveaux de volatilité et de corrélations entre les actifs. Le respect de l'objectif de maintien de la volatilité à un niveau inférieur à 15% pourra impliquer une réduction de l'effet de levier du Fonds et ainsi une moindre performance en lien avec la réduction du niveau de risque de l'OPC. En fonction des conditions de marché et de ses vues, le gérant a par la suite toute latitude pour procéder de manière discrétionnaire à une allocation tactique qui viendra modifier l'allocation stratégique par la mise en place de couvertures ou expositions spécifiques via des contrats financiers.

La stratégie d'investissement en actions consiste en une sélection de titres de sociétés cotées au sein d'un univers d'investissement large composé de titres de la zone euro et accessoirement dans des valeurs en dehors de la zone euro mais émises en euros.

Dans ce cadre, le portefeuille est géré de manière active, sur la base d'investissements dynamiques sur ces valeurs. Ainsi, la répartition géographique et sectorielle du portefeuille est une résultante de l'ensemble des choix individuels de sociétés cibles de l'univers d'investissement et peut différer sensiblement de l'indicateur de référence.

En fonction des conditions de marché, le gérant décidera d'une allocation des poids sur chaque segment obligataire. La sélection des titres est faite sur la base de plusieurs niveaux d'analyses que sont : Analyse macroéconomique – Analyse financière – Sélection des émetteurs. Le Fonds peut investir tant sur des obligations de catégorie « Investment Grade » que sur des titres de catégorie « haut rendement » (« High Yield » i.e « catégorie spéculative » ou « Speculative Grade »), libellés en euro. Il peut également intervenir sur des obligations non notées. Le portefeuille peut également investir en obligations convertibles libellées en euros.

Pour la partie sélection action et sélection obligataire, le gérant complète son étude par l'analyse de critères extra financiers afin de privilégier une sélection « Investissement Socialement Responsable » (ISR) des sociétés en portefeuille. Cette étude est réalisée en prenant en compte des éléments Environnementaux, Sociétaux et de Gouvernance.

L'équipe d'analyse ISR définit un référentiel sectoriel des enjeux clés (Environnement, Social, Gouvernance listés ci-dessus), en sélectionnant pour chaque secteur d'activité les enjeux ESG les plus importants pour ce secteur.

Les notes ESG des sociétés sont utilisées pour établir un score ISR correspondant au classement de la note ESG de l'émetteur par rapport aux autres acteurs de son super secteur ICB (niveau 2). Le score ISR est établi sur une échelle de 0 à 5 – le niveau de 5 correspondant à la note meilleure ESG du secteur.

En fonction de ce score, une catégorie ISR est attribuée à chaque société : Leaders – Impliqués – Suiveurs – Incertains – Sous Surveillance. Les OPC ISR susceptibles d'être sélectionnés par le présent Fonds, font également l'objet d'une notation par transparence, via le calcul du Score ISR moyen pondéré du portefeuille. Par convention, pour l'établissement des catégories ISR tel que décrit ci-dessus, ils sont considérés comme appartenant au secteur « Banks ».

### **Processus pour les placements actions :**

Les catégories ISR sont déterminées au sein de l'indice Eurostoxx, au niveau de chaque super-secteur ICB (niveau 2).

L'univers d'investissement éligible est défini par l'exclusion de l'univers d'investissement des sociétés présentant la catégorie ISR « Sous Surveillance ».

Pour rappel : la classification ICB est une classification sectorielle internationale permettant de faciliter la comparaison des entreprises selon 4 niveaux de classification. La classification ICB distingue 10 industries (ICB1), puis à l'intérieur de ces industries, 19 super-secteurs (ICB2), 41 secteurs (ICB3) et 114 sous-secteurs (ICB4). Chaque valeur est classée uniquement dans l'un de ces 114 sous-secteurs, selon sa source principale de revenu.

### **Processus pour les placements taux et les OPC :**

Les catégories ISR sont déterminées au niveau de l'Univers de l'ensemble des émetteurs analysés (soit environ 2700 actuellement). L'univers d'investissement éligible est défini par l'exclusion de l'univers d'investissement des émetteurs privés et des Etats présentant la catégorie ISR « Sous Surveillance ».

Enfin, au niveau de la sélection des OPC, le processus s'effectue en 3 étapes principales : Identification de produits comparables en eux, analyse quantitative et qualitative du comportement des produits les plus performants par famille et validation d'une sélection par une analyse approfondie des portefeuilles et processus de gestion. La stratégie d'investissement du Fonds pourra être intégralement déployée à travers des OPC, qui pourront représenter 100% de l'actif net.

Le Fonds peut intervenir sur des contrats financiers, à terme ferme ou conditionnel, négociés sur des marchés réglementés et organisés français et étranger et/ou de gré à gré. Sur ces marchés, le Fonds peut recourir en couverture ou en exposition aux produits suivants : futures - options - swaps de taux d'intérêt - Caps, Floors – CDS mono-émetteurs et/ou Indices de CDS et/ou Options sur Indices de CDS.

### **Profil des risques**

Le Fonds sera investi dans des instruments financiers sélectionnés par la société de gestion. Ces instruments connaîtront les évolutions et aléas des marchés.

L'investisseur est exposé directement ou indirectement aux risques ci-dessous, lesquels ne sont pas limitatifs :

#### Risque de perte en capital

L'investisseur est averti que la performance du Fonds peut ne pas être conforme à ses objectifs, y compris sur la durée de placement recommandée et que son capital peut ne pas lui être intégralement restitué, le Fonds ne bénéficiant d'aucune garantie ou protection du capital investi.

#### Risque inhérent à la gestion discrétionnaire

La gestion discrétionnaire repose sur l'anticipation de l'évolution des différents marchés. Il existe un risque que le Fonds ne soit pas investi à tout moment sur les marchés les plus performants.

#### Risque actions

Le Fonds est investi ou exposé sur un ou plusieurs marchés d'actions qui peuvent connaître de fortes variations. L'attention de l'investisseur est attirée sur le fait que les variations des cours des valeurs en portefeuille et/ou le risque de marché entraîneront une baisse significative de la valeur liquidative du Fonds.

#### Risque de taux d'intérêt

En raison de sa composition, le Fonds peut être soumis à un risque de taux. Ce risque résulte du fait qu'en général le prix des titres de créances et des obligations baisse lorsque les taux augmentent. La valeur liquidative baissera en cas de hausse des taux d'intérêt.

#### Risque de liquidité

Du fait de son orientation de gestion, le Fonds peut être exposé aux petites et moyennes capitalisations qui, compte tenu de leurs caractéristiques spécifiques peuvent présenter un risque de liquidité. En raison de l'étroitesse du marché, l'évolution de ces titres est plus marquée à la hausse comme à la baisse.

#### Risque de crédit

Dans le cas d'une dégradation des émetteurs privés ou publics, ou de leur défaillance, la valeur des obligations privées peut baisser ; la valeur liquidative du Fonds baissera en conséquence.

#### Risque lié à la détention d'obligations convertibles

Le Fonds peut être exposé aux obligations convertibles ; ces dernières peuvent faire apparaître une sensibilité action résiduelle et connaître de fortes variations liées à l'évolution des cours des actions sous-jacentes. L'attention de l'investisseur est attirée sur le fait que la valeur liquidative du Fonds baissera en cas d'évolution défavorable.

#### Risque de contrepartie

Il s'agit du risque lié à l'utilisation par le Fonds d'instruments financiers à terme, de gré à gré. Ces opérations conclues avec une ou plusieurs contreparties éligibles, exposent potentiellement le Fonds à un risque de défaillance de l'une de ces contreparties pouvant conduire à un défaut de paiement qui fera baisser la valeur liquidative.

#### Risque de modèle

Le processus de gestion du Fonds repose en partie sur l'utilisation d'un modèle propriétaires servant à déterminer le niveau de risque d'un actif vis-à-vis des autres actifs en portefeuille. Il existe un risque que ce modèle ne soit pas efficient. La performance du Fonds peut donc être inférieure à l'objectif de gestion.

#### Risque lié au marché des obligations High Yield à caractère spéculatif

Cet OPCVM doit être considéré comme en partie spéculatif et s'adressant plus particulièrement à des investisseurs conscients des risques inhérents aux investissements dans des titres dont la notation est basse ou inexistante. Ainsi, l'utilisation de titres « haut rendement / High Yield » pourra entraîner un risque de baisse de la valeur liquidative plus important.

De façon accessoire, l'investisseur peut également être exposé au risque suivant :

#### Risque de change

Ce risque correspond au risque de variation des devises étrangères affectant les OPC détenus par le Fonds. L'attention de l'investisseur est attirée sur le fait que la valeur liquidative du Fonds baissera en cas d'évolution défavorable du cours des devises autres que l'euro.

### **METHODE CHOISIE PAR LA SOCIETE DE GESTION POUR MESURER LE RISQUE GLOBAL DE L'OPC**

L'engagement est calculé selon la méthode probabiliste avec une VaR absolue sur un horizon d'une semaine avec une probabilité de 95%.

Cette VaR ne devra pas excéder 5% de l'actif net.

Le niveau de levier maximal du Fonds, donné à titre indicatif, calculé comme la somme des nominaux des positions sur les instruments financiers à terme utilisés, est de 200%. Cependant, en fonction de la situation des marchés, le Fonds se réserve la possibilité d'atteindre un niveau de levier plus élevé.

### **INFORMATIONS RELATIVES A LA VAR**

<b>OFI RS Dynamique</b>	<b>VaR 5d 95%</b>
Moyenne	2,57%
Maximum	2,98%
Minimum	2,07%

## CHANGEMENT(S) INTERVENU(S) AU COURS DE L'EXERCICE

A compter du 03 mai 2017, création d'une nouvelle catégorie de part dénommée part RC EUR.

Puis, le 24 juillet 2017, la part C/D a été renommée part XL et un montant minimum de souscription initiale de 10 000 000€ a été mis en place.

Au 07 décembre 2017, la classification Diversifiée étant supprimée au 31 décembre 2017, cette dernière n'apparaît plus dans le prospectus. Aucune modification quant à la stratégie et les règles de gestion du Fonds.

A partir du 24 janvier 2018, les changements intervenus ont été les suivants :

- Changement d'exercice comptable : dernier jour de bourse ouvert à Paris du mois de décembre de chaque année. Par exception, le Fonds clôturera une dernière fois le dernier jour de bourse ouvert à Paris du mois de mars 2018. Un rapport annuel d'une durée exceptionnelle de 9 mois sera ensuite réalisé le dernier jour de bourse ouvert à Paris du mois de décembre 2018 ;
- La part N est devenue une part de distribution pure et ses frais de gestion sont passés de 1% à 0.55%.

Enfin, le 26 janvier 2018, création d'une nouvelle catégorie de part dénommée part RF.

## CHANGEMENT(S) A VENIR

Néant.

## PROCEDURE DE CHOIX DES INTERMEDIAIRES

Le Groupe OFI a mis en place une procédure de sélection et d'évaluation des intermédiaires de marchés qui permet de sélectionner, pour chaque catégorie d'instruments financiers, les meilleurs intermédiaires de marchés et de veiller à la qualité d'exécution des ordres passés pour le compte de nos OPC sous gestion.

Les équipes de gestion peuvent transmettre leurs ordres directement aux intermédiaires de marchés sélectionnés ou passer par la table de négociation du groupe OFI, la Société OIS.

Ce prestataire assure la réception transmission des ordres, suivie ou non d'exécution, aux intermédiaires de marchés sur les instruments financiers suivants : Titres de créance, Titres de capital, Parts ou Actions d'OPC, Contrats Financiers.

L'expertise de ce prestataire permet de séparer la sélection des instruments financiers (qui reste de la responsabilité de la Société de Gestion) de leur négociation tout en assurant la meilleure exécution des ordres.

Une évaluation multicritères est réalisée semestriellement par les équipes de gestion du Groupe OFI. Elle prend en considération, selon les cas, plusieurs ou tous les critères suivants :

- le suivi de la volumétrie des opérations par intermédiaires de marchés ;
- l'analyse du risque de contrepartie et son évolution (une distinction est faite entre les intermédiaires « courtiers » et les « contreparties ») ;
- la nature de l'instrument financier, le prix d'exécution, le cas échéant le coût total, la rapidité d'exécution, la taille de l'ordre ;
- les remontées des incidents opérationnels relevés par les gérants ou le Middle Office.

Au terme de cette évaluation, le Groupe OFI peut réduire les volumes d'ordres confiés à un intermédiaire de marché ou le retirer temporairement ou définitivement de sa liste de prestataires autorisés.

Cette évaluation pourra prendre appui sur un rapport d'analyse fourni par un prestataire indépendant.

La sélection des OPC s'appuie sur une triple analyse :

- une analyse quantitative des supports sélectionnés ;
- une analyse qualitative complémentaire ;
- une Due Diligence qui a vocation à valider la possibilité d'intervenir sur un fonds donné et de fixer des limites d'investissements sur le fonds considéré et sur la société de gestion correspondante.

Un comité post-investissement se réunit tous les semestres pour passer en revue l'ensemble des autorisations données et les limites consommées.

Pour l'exécution sur certains instruments financiers, la Société de Gestion a recours à des accords de commission partagée (CCP ou CSA), aux termes desquels un nombre limité de prestataires de services d'investissement :

- fournit le service d'exécution d'ordres ;
- collecte des frais d'intermédiation au titre des services d'aide à la décision d'investissement ;
- reverse ces frais à un tiers prestataire de ces services.

L'objectif recherché est d'utiliser dans la mesure du possible les meilleurs prestataires dans chaque spécialité (exécution d'ordres et aide à la décision d'investissement/désinvestissement).

## FRAIS D'INTERMEDIATION

Vous trouverez sur le site Internet du Groupe OFI à l'adresse suivante : [https://www.ofi-am.fr/corporate/pdf/info-reglementaire\\_politique-selection-execution.pdf](https://www.ofi-am.fr/corporate/pdf/info-reglementaire_politique-selection-execution.pdf) toutes les mesures prises pour appréhender les nouvelles dispositions réglementaires liées à la MIF.

Est notamment présent le compte- rendu relatif aux frais d'intermédiation en application de l'article 314-82 du Règlement Général de l'AMF à l'adresse suivante : [https://www.ofi-am.fr/corporate/pdf/info-reglementaire\\_CR-frais-intermediation.pdf](https://www.ofi-am.fr/corporate/pdf/info-reglementaire_CR-frais-intermediation.pdf)

## INFORMATIONS RELATIVES AUX REMUNERATIONS DE L'OPCVM

Dans le cadre de la mise en application de la Directive N° 2014/91/UE du 23 juillet 2014 (dite OPCVM V), la Société a mis en place une politique de rémunération dont les caractéristiques sont les suivantes :

### 1) Eléments qualitatifs

La politique de rémunération de la Société a été établie par le Comité Stratégique du Groupe OFI.

Le Comité Stratégique est composé de représentants des actionnaires de la Société. Il fixe la politique de rémunération et s'assure de sa mise en œuvre.

La politique de rémunération de la Société promeut une gestion saine et efficace du risque, aligne à la fois les intérêts des investisseurs, de la Société et des gérants OPC, et tend à réduire les conflits d'intérêts potentiels entre les commerciaux et les investisseurs. Elle est conforme à la stratégie économique, aux objectifs et aux valeurs de la Société.

La rémunération fixe correspond à la rétribution normale du collaborateur pour la prestation attendue correspondant à sa qualification. La rémunération variable tient compte notamment du résultat de la Société, de ses besoins en fonds propres et de la qualité de la gestion et du service proposé aux investisseurs.

**Personnel concerné par la politique de rémunération** : toutes les personnes qui participent à la prise de risque au niveau des fonds ou de la Société : dirigeants, gérants, CIO, responsables des fonctions de contrôle, personnels assimilés par leur niveau de rémunération variable, commerciaux.

**Appréciation de la performance et des risques** : celle-ci est réalisée en fonction du personnel concerné.

La performance des gérants et responsables de gestion s'appuie sur des critères quantitatifs (classement de chaque fonds dans un univers témoin) et qualitatifs (réalisation d'objectifs, observation de la politique de gestion des risques, conformité avec les règlements internes ou externes, suivi des process de gestion, contribution des preneurs de risques aux risques opérationnels).

Concernant les dirigeants, les critères retenus se rapportent à la performance globale de l'entreprise (évolution du bénéfice d'exploitation, réalisation d'objectifs stratégiques, image, notoriété...).

Pour les fonctions de contrôle, les critères retenus ont traités aux risques opérationnels, réglementaires et réputationnels.

Enfin, la performance des commerciaux est appréciée sur des critères classiques dès lors qu'ils ne provoquent pas de conflits d'intérêts avec les porteurs : collecte, évolution du chiffre d'affaire, taux de pénétration, réussites de campagne, nouveaux clients...

**Enveloppe de rémunération variable** : sur la base d'une enveloppe globale, une partie est attribuée aux preneurs de risques et le reste aux autres personnels concernés. La répartition est ensuite faite par les managers en tenant compte des facteurs d'appréciation décrits ci-dessus.

**Modalités de versement et mesures d'ajustement de la rémunération** :

Pour les personnes dont la rémunération variable est inférieure à 200k€ ou bien à 30% du salaire fixe, celle-ci est versée immédiatement et en totalité en cash.

Pour les autres, la part qui ne serait pas versée en numéraire est versée sous forme de provisions, permettant ainsi de réaliser l'alignement des risques entre les différentes parties, (OPC, gérants et preneurs de risques) : provisions indexées sur un panier déterminé ou un panier global.

Une part (60%) est versée immédiatement, dont 50% en cash et 10% en provisions indexées, les 40% restant étant versés sous forme de provisions, libérées par tranches égales au cours des trois années suivantes, sans période de rétention.

Cette allocation pourra faire l'objet de révision à la baisse en fonction de l'évolution des critères quantitatifs et qualitatifs au cours des années suivantes, selon une notion de malus.

*La mise à jour de la politique de rémunération au titre de la Directive N° 2014/91/UE du 23 juillet 2014 (dite OPCVM V), a été validée par l'Autorité des Marchés Financiers le 20 juin 2017.*

## 2) Eléments quantitatifs

**Montant des rémunérations versées par le gestionnaire à son personnel** :

Sur l'exercice 2017, le montant total des rémunérations (incluant les rémunérations fixes et variables différées et non différées) versées par OFI ASSET MANAGEMENT à l'ensemble de son personnel, soit **226 personnes** bénéficiaires au 31 décembre 2017 (\*) s'est élevé à **25 229 708 euros**. Ce montant se décompose comme suit :

- Montant total des rémunérations fixes versées par OFI ASSET MANAGEMENT sur l'exercice 2017 : **18 629 708 euros, soit 73.84%** du total des rémunérations versées par le gestionnaire à l'ensemble de son personnel, l'ont été sous la forme de rémunération fixe ;
- Montant total des rémunérations variables différées et non différées versées par OFI ASSET MANAGEMENT sur l'exercice 2017 : **6 600 000 euros, soit 26.16%** du total des rémunérations versées par le gestionnaire à l'ensemble de son personnel, l'ont été sous cette forme. L'ensemble du personnel est éligible au dispositif de rémunération variable.

Par ailleurs, aucun « carried interest » n'a été versé pour l'exercice 2017.

Sur le total des rémunérations (fixes et variables différées et non différées) versées sur l'exercice 2017, **2 920 117 euros** concernaient les « cadres dirigeants » (soit **16 personnes** au 31 décembre 2017), **8 081 973 euros** concernaient les « Gérants et Responsables de Gestion » dont les activités ont une incidence significative sur le profil de risques des fonds gérés (soit **80 personnes** au 31 décembre 2017).

(\*) *Moyenne sur l'année calculée prorata temporis.*

## COMMENTAIRES DE GESTION

### Contexte économique et financier mars 2017 / mars 2018

#### Economie

Sur le plan économique, la période a été marquée par une amélioration progressive de la conjoncture mondiale, et ce dans toutes les grandes zones durant toute l'année 2017. Les indicateurs de conjoncture ont atteint leur paroxysme au dernier trimestre 2017, avant de refluer quelque peu au cours du premier trimestre 2018, avec un recul de la plupart des indicateurs avancés et une baisse des indices de surprise macro. Au final, la croissance mondiale est restée soutenue, avec un rythme annuel compris entre 3.5% et 4%.

Aux États-Unis, la croissance a accéléré à partir du second semestre de l'année 2017, à la suite de l'adoption du programme de réforme fiscale et du plan de dépenses en infrastructures qui agit comme un stimulant alors que l'économie américaine se situe plutôt en fin de cycle après 9 ans d'expansion. L'économie a dépassé 3% durant deux trimestres consécutifs durant le second semestre 2017.

La zone euro n'a pas été impactée par le Brexit et, au contraire, a surpris par son dynamisme avec des indicateurs avancés au plus haut depuis plusieurs années dans pratiquement tous les pays en fin d'année 2017. La croissance de la zone a ainsi dépassé les prévisions initiales avec une expansion de 2.4%, ce qui est considéré comme son potentiel et certains pays commencent à toucher les dividendes des réformes prises, comme l'Espagne qui a tourné à plus de 3%.

Le Royaume Uni a, tout d'abord bénéficié de la baisse de la livre, avant de donner des signes de ralentissement sérieux en fin de période face à l'incertitude totale sur le scénario de Brexit. La croissance s'est stabilisée ensuite et clôture l'année 2017 à +1.7%.

Dans le reste du monde, les pays émergents se sont dans l'ensemble rétablis et les flux d'investissement sont largement revenus sur ces marchés. La Chine avait suscité le doute en 2015, avec une forte baisse du Yuan et des inquiétudes sur la bulle immobilière et de crédit. Finalement, sa croissance a été supérieure à la cible de 6,5% donnée par le gouvernement.

Parallèlement le Brésil et la Russie sont progressivement sortis de récession et affichent des croissances de respectivement 1% et 1.7%.

Dans ces conditions, la thématique de l'inflation est redevenue progressivement un point d'attention, sans que les chiffres ne montrent pour l'instant de forte remontée. L'inflation mondiale n'excède pas 2.5%, ce qui se situe ainsi sous la moyenne 2012/2015. Elle s'établit à plus de 2% aux États-Unis, 2.3% pour les chiffres de mars 2018, mais cela semble d'avantage lié à une reprise des matières premières qu'à un dérapage des salaires qui restent contenus dans l'ensemble. L'inflation est de 1.5% en zone euro, ce qui est sensiblement inférieur à la cible donnée par la Banque Centrale Européenne (BCE). Néanmoins, les marchés ont commencé à anticiper la fin des politiques monétaires ultra accommodantes, sans que cela se reflète vraiment sur les performances financières.

#### Taux d'intérêt

Dans ces conditions, les Banques Centrales ont maintenu des politiques accommodantes, mais ont commencé à préparer les marchés à l'imminence d'une stratégie de sortie. Aux États-Unis, Jérôme Powell a pris ses fonctions en fin de période en février 2018 et a commencé à donner des orientations sur la politique monétaire. Il s'inscrit dans la ligne de conduite de Janet Yellen et les marchés n'ont donc pas été surpris. Le niveau des Fed Funds a été relevé à 3 reprises de 0.25% durant la période pour s'établir dans la fourchette 1.50% / 1.75% en fin d'exercice. En zone euro, il n'y a pas eu de modification du niveau des taux directeurs qui restent fixés entre -0.2% et 0%. Par ailleurs, la Fed a déjà arrêté sa politique d'achat de titres alors que le programme de la BCE sera progressivement réduit à partir du second semestre 2018.

Dans ce contexte macro et de durcissement progressif des politiques monétaires, les taux ont logiquement monté sur la période, mais dans des proportions limitées.

Le 10 ans allemand est donc passé d'un rendement de 0.33% à 0.50% en fin de période. Le TNotes 10 ans US est passé de 2.39% à 2.74%. En revanche, les spreads périphériques se sont détendus au vu du contexte politique et de croissance plus favorable : le 10ans espagnol est ainsi passé de 1.67% à 1.18%, le 10 ans italien de 3.29% à 2.86%. De même, le 10 ans OAT français s'est détendu, passant de 0.97% à 0.72%.

Au final, la performance de l'euro MTS global est positive à +3.23%.

Les spreads « corporates » sont restés serrés et stables sur la période. Les obligations High Yield ont également progressé, de 3.8% aux États-Unis et de 3.9% en Europe.

Les obligations émergentes ont été également recherchées avec au final des performances de 12.96% sur celles émises en monnaies locales et 4.3% sur celles émises en devises fortes (performances en dollars).

Les taux monétaires n'ont pas été modifiés en zone euro si bien que l'Eonia est resté en territoire négatif : sa performance sur l'exercice est de -0.36%.

Les obligations convertibles ont obtenu des performances positives, en liaison avec la performance des actions : 7% pour l'indice US (en dollars), +0.6% pour l'indice Exane Europe.

**Sur les devises**, le dollar a reculé contre la grande majorité des devises, notamment de 14% vis-à-vis de l'euro. Dans l'ensemble, les monnaies émergentes ont également progressé contre le dollar, mais dans des proportions beaucoup plus limitées qu'au cours des précédents mois : par exemple, le réal brésilien s'est stabilisé contre le dollar après avoir gagné plus de 25% depuis ses points bas de début 2016. Le peso mexicain a suivi le même cheminement avec une progression de 2.9% sur l'exercice. Notons la progression du RMB, la devise chinoise, contre dollar durant la période de près de 9%, mettant un terme à 3 années de baisse.

En Europe, la baisse de la livre s'est atténuée et ne perd que près de 3% contre l'euro sur la période.

Enfin, le yen recule de 9.5% contre l'euro.

**Les marchés actions** ont, dans un premier temps, bénéficié de l'amélioration économique et des perspectives bénéficiaires des entreprises. Les indices, surtout américains, se sont envolés avant de connaître une phase beaucoup plus volatile à partir du mois de février 2018, avec des baisses de près de 10% des principaux indices actions dans le monde, et notamment des replis significatifs des valeurs technologiques américaines, dont les fameuses GAFA.

Cette volatilité constatée en fin de période ternit ainsi quelque peu le bilan des performances des actions sur la période, dividendes inclus : +14% pour l'indice S&P 500, +2.5% pour les actions de la zone euro (+4% pour le CAC 40), +8.5% pour les actions émergentes (en euros) et +3.3% pour les actions japonaises, en euros également.

Aux Etats-Unis, les indices ont une nouvelle fois été stimulés par le secteur de la technologie qui progresse de près de 26%, si bien que le style croissance a continué à surperformer : +19.6% contre +7.6% (en USD).

A noter également la performance des actions chinoises, cotées localement, qui progressent de près de 24% en devises locales.

Enfin, concernant les matières premières, l'or affiche sur la période une hausse de près de 13% (en dollars) et le pétrole est resté stable, à près de 60 dollars sur le WTI en début comme en fin de période.

## Gestion

Au 29 mars 2018, la valeur liquidative de la part XL d'OFI RS Dynamique est de 162,53 EUR. Au 31 mars 2017, elle s'élevait à 159,64, soit une progression de 1,81% sur l'exercice contre 2,48% pour son indice de référence.

Au 29 mars 2018, la valeur liquidative de la part OFI Profil Dynamique d'OFI RS Dynamique est de 103,79 EUR. Au 31 mars 2017, elle s'élevait à 102,77 EUR, soit une progression de 0,99% sur l'exercice contre 2,48% pour son indice de référence.

Au 29 mars 2018, la valeur liquidative de la part N d'OFI RS Dynamique est de 103,57 EUR. Au 31 mars 2017, elle s'élevait à 102,17 EUR, soit une progression de 1,37% sur l'exercice contre 2,48% pour son indice de référence.

Au 29 mars 2018, la valeur liquidative de la part RCEUR d'OFI RS Dynamique est de 99,19 EUR. Cette part a été créée le 03 mai 2017 à 100 EUR, soit un recul de -0,81% depuis sa création contre +0,58% pour son indice de référence.

Au 29 mars 2018, la valeur liquidative de la part RF d'OFI RS Dynamique est de 95,52 EUR. Cette part a été créée le 26 janvier 2018 à 100 EUR, soit un recul de -4,48% depuis sa création contre -2,95% pour son indice de référence.

L'allocation a privilégié l'exposition aux marchés actions tout au long de l'exercice au détriment du compartiment obligataires. Au cours de l'été 2017, le niveau d'exposition actions a été réduit à des niveaux proche de l'indice de référence, puis il a été progressivement remonté.

Le Fonds est resté fortement sous sensible à la hausse des taux tout au long de l'exercice.

## Poche Actions :

La construction et la gestion de la poche actions intègrent des notions de développement et de croissance durables, qui visent à concilier développement économique, équité sociale et protection de l'environnement. Le respect de ces critères favorise la pérennité des entreprises et devrait, sur le long terme, avoir un impact positif en termes de performances économiques. Les sources d'informations proviennent de plusieurs agences de notation spécialisées et de l'équipe interne d'analystes extra-financiers. La poche a un univers d'investissement correspondant aux membres de l'Eurostoxx soit un gisement d'environ 300 valeurs. Son indice de référence est l'Eurostoxx dividendes nets réinvestis.

Elle exerce les droits de vote attachés aux titres qu'il détient afin de défendre, aux assemblées générales des sociétés cotées, les problématiques extra-financières. En plus de ses votes, elle participe aux démarches de la SICAV Proxy Active Investors. Cette SICAV est un OPCVM d'initiative pour l'amélioration de la gouvernance des sociétés cotées européennes. Son objectif est d'inciter des sociétés de l'indice CAC 40 à appliquer des stratégies favorables aux intérêts de tous, par l'instauration d'un dialogue avec les entreprises et par ses votes et ses initiatives lors des assemblées générales des actionnaires (dépôts de résolutions).

Les opérations de bourse réalisées au cours de l'année ont répondu à la conjugaison des évolutions trimestrielles des évaluations ESG réalisées par l'équipe interne, des réallocations entre classes d'actifs et des choix de gestion opérés dans l'environnement de maîtrise des risques défini par le process.

### Principales contributions à la performance de la poche actions sur l'exercice :

Contributions positives	Contributions négatives
TELEPERFORMANCE	INDITEX
INTESA SANPAOLO	PROSIEBEN SAT.1 MEDIA
SMURFIT KAPPA GROUP	TECHNIPFMC

## Poche obligations d'entreprise :

### Principales contributions à la performance de la poche obligataire corporate sur l'exercice :

Contributions positives	Contributions négatives
OFI RS EURO IG CLIMATE CHANGE I	CITYCON TREASURY 2.375 2022_09
EDP FIN 2.000 2025_04	CAIXABANK 1.125 2023_01
BBVA 3.500 2027_02	UNICREDIT 1.500 2019_06

Le compartiment crédit a réalisé une surperformance sur l'exercice, principalement grâce à des investissements sur la dette subordonnée, ainsi que du positionnement sous sensible de la sélection.

## Poche obligations souveraines :

### Principales contributions à la performance de la poche obligataire souveraine sur l'exercice :

Contributions positives	Contributions négatives
ETAT ESPAGNE 4.650 2025_07	ETAT FRANCE 1.000 2027_05
ETAT FRANCE 0.250 IL 2024_07	ETAT ALLEMAGNE 0.500 2027_08
ETAT FRANCE 0.250 2026_11	ETAT ALLEMAGNE 2.000 2023_08

Le positionnement sous sensible sur les pays « core » et « semi core » et notamment sur la France, ainsi que le positionnement long sur les pays périphériques, ont permis au compartiment de surperformer son indice de référence. Cette poche est également composée d'obligations indexées.

Le Fonds a utilisé des instruments sur les marchés dérivés de taux et d'actions. Ces instruments ont été utilisés pour couvrir et exposer le Fonds.

## COMMENTAIRES ISR

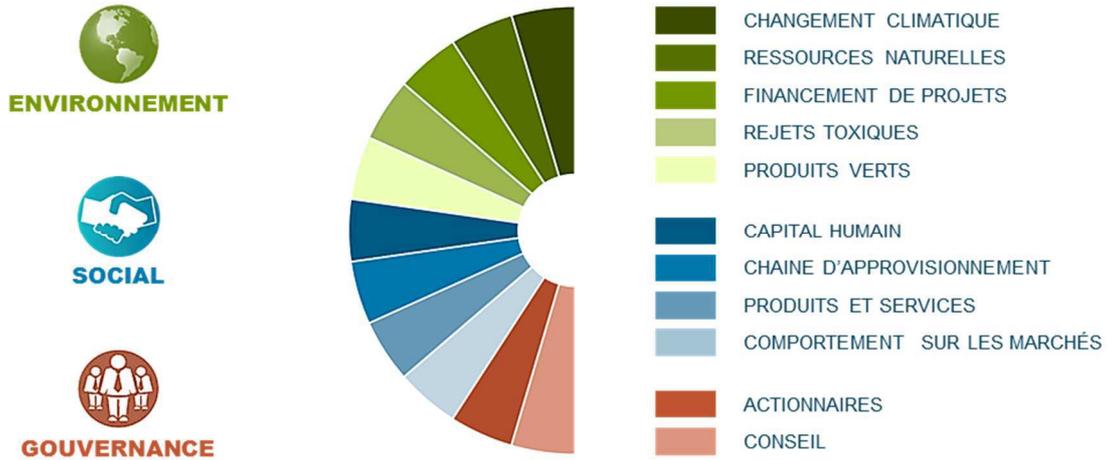
### Analyse ESG Émetteurs privés

L'analyse ESG est réalisée par le Pôle d'Analyse ISR d'OFI Asset Management.

#### Nature des critères ESG pris en compte

Sur la base d'une étude exhaustive des textes internationaux fondateurs du Développement Durable, notamment du Pacte Mondial, des règlements internationaux (OCDE, OIT) et des codes nationaux des pays européens, une liste d'enjeux « génériques » est établie par l'équipe d'analyse ISR.

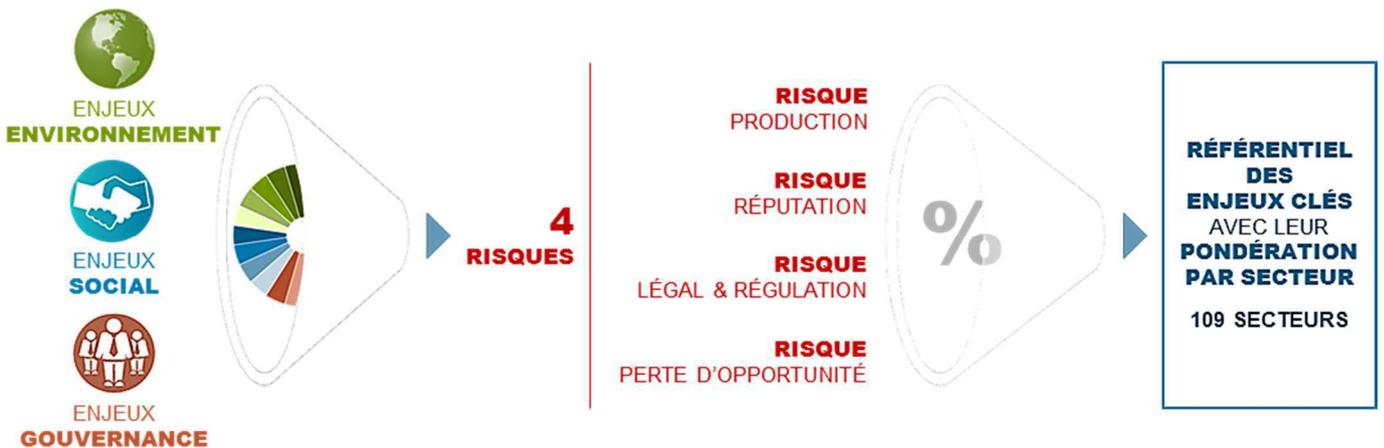
Ces enjeux sont répartis en 11 grandes thématiques :



#### Raisons du choix des critères ESG retenus

Au sein de la liste de l'ensemble des enjeux ESG « génériques »,

- Pour chaque secteur d'activités, les enjeux Environnementaux et Sociaux ayant un impact important pour ce secteur sont sélectionnés. Cette sélection est le résultat d'une analyse des risques susceptibles d'impacter les parties prenantes de l'émetteur et l'émetteur lui-même.
- Les enjeux de Gouvernance sont identiques pour l'ensemble des secteurs d'activités. En effet les bonnes pratiques attendues dans ce domaine sont indépendantes de la nature des activités, aussi bien dans le fonctionnement du Conseil que dans les relations avec les actionnaires minoritaires.



## Informations utilisées pour l'analyse

L'analyse ESG est basée sur plusieurs sources d'information :

- Analyses provenant d'agences spécialisées : MSCI, VIGÉO, PROXINVEST, REPRISK.
- Analyses et données provenant de différents médias et brokers spécialisés
- Analyses réalisées par l'équipe d'analyse ISR d'OFI AM, portant sur les controverses ESG, la gouvernance, les outils de pilotage de la RSE...
- Analyses provenant de la société civile (ONG, syndicats...)
- Communication officielle de l'entreprise (Rapport annuel, rapport DD, contact direct...)

## Méthodologie et résultats de l'analyse

La méthodologie d'analyse ESG repose sur une approche sectorielle qui met l'accent sur les enjeux significatifs pour les émetteurs au regard de leurs activités. La sélection des enjeux est effectuée par confrontation à une matrice de risques qui permet de conserver ceux pouvant avoir un impact immédiat ou différé sur la valeur de l'émetteur.

Cette analyse est traduite par une notation de chaque émetteur. Les résultats obtenus sont ensuite classés au sein de chaque Super Secteur ICB (Approche dite « Best-in-Class »). Selon leur niveau de performances ESG, une catégorie ISR (Investissement Socialement Responsable) est ensuite affectée à chaque émetteur :

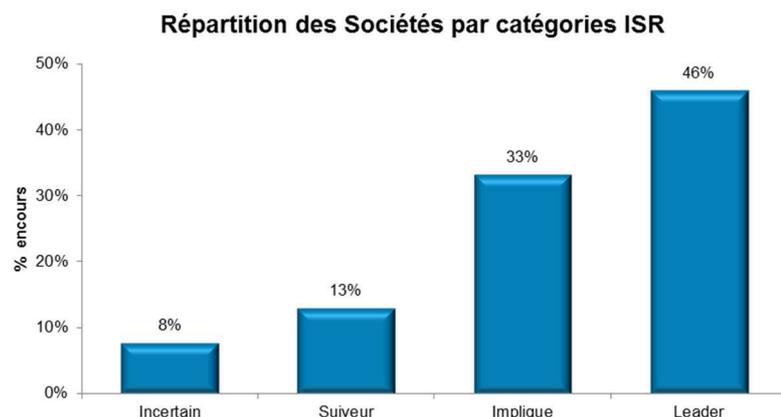
- **Sous surveillance** : émetteurs présentant un retard dans la prise en compte des enjeux ESG, représentant au minimum 15 % des émetteurs de l'univers.

Les autres émetteurs sont répartis en 4 catégories égales en nombre d'émetteurs :

- **Incertains** : émetteurs dont les enjeux ESG sont faiblement gérés
- **Suiveurs** : émetteurs dont les enjeux ESG sont moyennement gérés
- **Impliqués** : émetteurs actifs dans la prise en compte des enjeux ESG
- **Leaders** : émetteurs les plus avancés dans la prise en compte des enjeux ESG

## Résultats de l'analyse au 29 mars 2018

La répartition par catégories ISR des titres détenus en portefeuille était la suivante :



Source : Ofi AM et Factset au 29/03/2018

## Appréciation des risques ESG

Sont considérés comme « à risque » au niveau ESG les émetteurs appartenant à la catégorie « **Sous surveillance** » du fait de la faiblesse de leur prise en compte de la RSE et qui font l'objet d'importantes controverses ESG.

## INFORMATIONS ESG INVESTISSEMENT

### Informations relatives à la prise en compte des critères sociaux, environnementaux et de qualité de gouvernance dans la politique d'investissement

#### Changements effectués suite à l'analyse

#### **Intégration de l'analyse ESG dans la politique d'investissement**

Le présent Fonds intègre l'analyse ESG dans son processus d'investissement.

Une présentation détaillée de ce processus est disponible dans le Code de Transparence du Fonds, disponible en ligne sur le site [www.ofi-am.fr](http://www.ofi-am.fr), en sélectionnant le Fonds, puis onglet « Documents ».

#### **Évaluation des émissions de carbone financées**

##### Émissions financées

Mode de calcul :  $\text{Encours déteu} \times \frac{\text{Total des émissions carbone de la société}}{\text{Total du passif de la société}}$

Au 29 mars 2018, 116 tonnes équivalent CO2 ont été émises pour chaque million d'Euro investi par OFI RS Dynamique.

Cette information concerne 85% de l'encours du Fonds.

Les émissions Carbone ou émissions de GES (Gaz à Effet de Serre), exprimées en tonnes équivalent CO2, sont des données qui proviennent soit des entreprises – directement ou via des déclarations faites au Carbon Disclosure Project, soit des données estimées par un prestataire (MSCI).

Ces émissions comportent trois catégories (Source : ADEME) :

- Émissions directes de GES (ou SCOPE 1) : Émissions directes provenant des installations fixes ou mobiles situées à l'intérieur du périmètre organisationnel, c'est-à-dire émissions provenant des sources détenues ou contrôlées par l'organisme comme par exemple : combustion des sources fixes et mobiles, procédés industriels hors combustion, émissions des ruminants, biogaz des centres d'enfouissements techniques, fuites de fluides frigorigènes, fertilisation azotée, biomasses...
- Émissions à énergie indirectes (ou SCOPE 2) : Émissions indirectes associées à la production d'électricité, de chaleur ou de vapeur importée pour les activités de l'organisation.
- Autres émissions indirectes (ou SCOPE 3) : Les autres émissions indirectement produites par les activités de l'organisation qui ne sont pas comptabilisées au 2 mais qui sont liées à la chaîne de valeur complète comme par exemple : l'achat de matières premières, de services ou autres produits, déplacements des salariés, transport amont et aval des marchandises, gestions des déchets générés par les activités de l'organisme, utilisation et fin de vie des produits et services vendus, immobilisation des biens et équipements de productions...

Même s'il serait souhaitable d'utiliser les trois Scopes pour calculer les intensités, le niveau de normalisation du Scope 3 est actuellement insuffisant pour permettre une utilisation pertinente dans la comparaison entre plusieurs entreprises.

## Stratégie d'engagement et de vote

La stratégie d'engagement a pour objectif de dialoguer avec les émetteurs afin de favoriser une meilleure prise en compte des enjeux ESG par ces derniers et/ou une plus grande transparence sur leur prise en compte de ces enjeux.

Cet engagement se décline de manière globale au niveau de la Société de Gestion, et non fonds par fonds. Il se matérialise par l'établissement d'un dialogue direct avec des émetteurs, sur des thématiques ou des enjeux précis. Ce dialogue fait partie intégrante du processus d'analyse ISR, et est mise en œuvre selon les principes décrits dans la Politique d'Engagement publiée sur le site [https://www.ofi-am.fr/pdf/ISR\\_politique-engagement.pdf](https://www.ofi-am.fr/pdf/ISR_politique-engagement.pdf)

Les actions d'engagement portent sur :

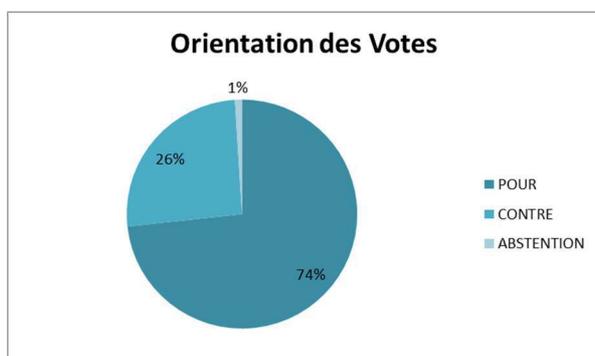
- les émetteurs dont l'évaluation de la prise en compte des enjeux de RSE révèle un retard par rapport à ses pairs (émetteurs de la catégorie ISR « Sous Surveillance ») ;
- les émetteurs qui font l'objet de controverses importantes, lorsque des informations complémentaires peuvent être utiles à l'analyse ESG (notamment informations sur les mesures prises pour éviter le renouvellement de telles controverses).

Un bilan annuel des actions menées est publié sur le site [http://www.ofi-am.fr/isr\\_la\\_recherche\\_ISR.php](http://www.ofi-am.fr/isr_la_recherche_ISR.php)

## EXERCICE DES DROITS DE VOTE AUX ASSEMBLEES GENERALES

- Exercice des droits de vote aux Assemblées Générales : un bilan annuel de l'exercice des droits de vote exercés par OFI AM est disponible sur le site : [https://www.ofi-am.fr/pdf/ISR\\_rapport-de-vote.pdf](https://www.ofi-am.fr/pdf/ISR_rapport-de-vote.pdf)
- Pour OFI RS Dynamique, le bilan des votes du 1<sup>er</sup> janvier au 31 décembre 2017 a été le suivant :

Nombre de ..	Période
AG où nous avons exercé nos droits de vote	72
AG avec au moins un vote Contre ou Abstention	61
Résolutions votées	1 068
Résolutions votées Contre ou Abstention	281
Résolutions déposées ou co-déposées avec d'autres actionnaires	0
Résolutions déposées par des actionnaires que nous avons soutenues (vote Pour)	0



## INFORMATIONS RELATIVES A L'ESMA

### 1) Opérations de cessions ou d'acquisitions temporaires de titres (pensions livrées, prêts et emprunts)

Au 29/03/2018, nous ne détenons aucune position de cessions ou d'acquisitions temporaires de titres (pensions livrées, prêts et emprunts).

### 2) Les contrats financiers (dérivés)

Change:	Pas de position au 29/03/2018
Taux:	Pas de position au 29/03/2018
Crédit:	Pas de position au 29/03/2018
Actions - CFD:	Pas de position au 29/03/2018
Commodities:	Pas de position au 29/03/2018

## INFORMATIONS RELATIVES A LA TRANSPARENCE DES OPERATIONS DE FINANCEMENT SUR TITRES ET DE LA REUTILISATION

Pour la période du 31 mars 2017 au 29 mars 2018, le FCP n'a réalisé ni opération de financement sur titres, ni contrat d'échange sur rendement global.

## Bilan au 29 mars 2018 (en euros)

### BILAN ACTIF

	29/03/2018	31/03/2017
<b>Immobilisations nettes</b>	-	-
<b>Dépôts</b>	-	-
<b>Instruments financiers</b>	<b>106 832 826,17</b>	<b>67 639 412,82</b>
<b>Actions et valeurs assimilées</b>	<b>91 848 298,98</b>	<b>63 362 127,02</b>
Négoziées sur un marché réglementé ou assimilé	91 848 298,98	63 362 127,02
Non négociées sur un marché réglementé ou assimilé	-	-
<b>Obligations et valeurs assimilées</b>	-	-
Négoziées sur un marché réglementé ou assimilé	-	-
Non négociées sur un marché réglementé ou assimilé	-	-
<b>Titres de créances</b>	-	-
Négoziés sur un marché réglementé ou assimilé	-	-
Titres de créances négociables	-	-
Autres titres de créances	-	-
Non négociés sur un marché réglementé ou assimilé	-	-
<b>Organismes de placement collectif</b>	<b>14 764 987,19</b>	<b>3 738 935,80</b>
OPCVM et FIA à vocation générale destinés aux non professionnels et équivalents d'autres pays	14 764 987,19	3 738 935,80
Autres Fonds destinés à des non professionnels et équivalents d'autres pays Etats membres de l'Union européenne	-	-
Fonds professionnels à vocation générale et équivalents d'autres Etats membres de l'union européenne et organismes de titrisations cotés	-	-
Autres Fonds d'investissement professionnels et équivalents d'autres Etats membres de l'union européenne et organismes de titrisations non cotés	-	-
Autres organismes non européens	-	-
<b>Opérations temporaires sur titres financiers</b>	-	-
Créances représentatives de titres financiers reçus en pension	-	-
Créances représentatives de titres financiers prêtés	-	-
Titres financiers empruntés	-	-
Titres financiers donnés en pension	-	-
Autres opérations temporaires	-	-
<b>Contrats financiers</b>	<b>219 540,00</b>	<b>538 350,00</b>
Opérations sur un marché réglementé ou assimilé	219 540,00	538 350,00
Autres opérations	-	-
<b>Autres instruments financiers</b>	-	-
<b>Créances</b>	<b>1 442 059,27</b>	<b>1 599 404,30</b>
Opérations de change à terme de devises	-	-
Autres	1 442 059,27	1 599 404,30
<b>Comptes financiers</b>	<b>3 282,32</b>	-
Liquidités	3 282,32	-
<b>Total de l'actif</b>	<b>108 278 167,76</b>	<b>69 238 817,12</b>

## Bilan au 29 mars 2018 (en euros)

### BILAN PASSIF

	29/03/2018	31/03/2017
<b>Capitaux propres</b>		
<b>Capital</b>	102 455 655,70	66 400 274,68
Plus et moins-values nettes antérieures non distribuées (a)	1 358 453,04	-
Report à nouveau (a)	-	-
Plus et moins-values nettes de l'exercice (a, b)	2 561 747,20	953 681,98
<b>Résultat de l'exercice (a, b)</b>	1 312 290,75	1 177 161,46
<b>Total des capitaux propres</b>	107 688 146,69	68 531 118,12
(= Montant représentatif de l'actif net)		
<b>Instruments financiers</b>	219 540,00	538 350,00
<b>Opérations de cession sur instruments financiers</b>	-	-
<b>Opérations temporaires sur titres financiers</b>	-	-
Dettes représentatives de titres financiers donnés en pension	-	-
Dettes représentatives de titres financiers empruntés	-	-
Autres opérations temporaires	-	-
<b>Contrats financiers</b>	219 540,00	538 350,00
Opérations sur un marché réglementé ou assimilé	219 540,00	538 350,00
Autres opérations	-	-
<b>Dettes</b>	118 650,30	65 840,57
Opérations de change à terme de devises	-	-
Autres	118 650,30	65 840,57
<b>Comptes financiers</b>	251 830,77	103 508,43
Concours bancaires courants	251 830,77	103 508,43
Emprunts	-	-
<b>Total du passif</b>	108 278 167,76	69 238 817,12

(a) Y compris comptes de régularisation

(b) Diminués des acomptes versés au titre de l'exercice

## Hors bilan (en euros)

	29/03/2018	31/03/2017
<b>OPÉRATIONS DE COUVERTURE</b>		
Engagements sur marchés réglementés ou assimilés	16 765 910,00	19 014 300,00
ACTIONS	16 765 910,00	19 014 300,00
VENTE - FUTURE - EURO STOXX 50	16 765 910,00	19 014 300,00
Engagements de gré à gré	-	-
Autres engagements	-	-
<b>AUTRES OPÉRATIONS</b>		
Engagements sur marchés réglementés ou assimilés	-	-
Engagements de gré à gré	-	-
Autres engagements	-	-

## Compte de résultat (en euros)

	29/03/2018	31/03/2017
<b>Produits sur opérations financières</b>		
Produits sur dépôts et sur comptes financiers	7,02	0,03
Produits sur actions et valeurs assimilées	1 434 830,80	1 209 666,06
Produits sur obligations et valeurs assimilées	175 414,44	150,00
Produits sur titres de créances	-	-
Produits sur acquisitions et cessions temporaires de titres financiers	-	-
Produits sur contrats financiers	-	-
Autres produits financiers	-	28 264,71
<b>Total (I)</b>	<b>1 610 252,26</b>	<b>1 238 080,80</b>
<b>Charges sur opérations financières</b>		
Charges sur acquisitions et cessions temporaires de titres financiers	-	-
Charges sur contrats financiers	-	-
Charges sur dettes financières	8 995,87	8 304,22
Autres charges financières	-	-
<b>Total (II)</b>	<b>8 995,87</b>	<b>8 304,22</b>
<b>Résultat sur opérations financières (I - II)</b>	<b>1 601 256,39</b>	<b>1 229 776,58</b>
Autres produits (III)	-	-
Frais de gestion et dotations aux amortissements (IV)	623 988,41	231 096,96
<b>Résultat net de l'exercice (L. 214-17-1) (I - II + III - IV)</b>	<b>977 267,98</b>	<b>998 679,62</b>
Régularisation des revenus de l'exercice (V)	335 022,77	178 481,84
Acomptes sur résultat versés au titre de l'exercice (VI)	-	-
<b>Résultat (I - II + III - IV +/- V - VI)</b>	<b>1 312 290,75</b>	<b>1 177 161,46</b>

# ANNEXE

## REGLES ET METHODES COMPTABLES

L'OPCVM s'est conformé aux règles comptables prescrites par le règlement de l'Autorité des Normes Comptables n°2014-01 du 14 janvier 2014 relatif au plan comptable des OPCVM à capital variable.

Les règles d'évaluation sont fixées, sous sa responsabilité, par la société de gestion.

La devise de la comptabilité du fonds est l'euro.

La valeur liquidative est calculée quotidiennement, chaque jour de bourse ouvert non férié et est datée de ce même jour.

Les comptes relatifs au portefeuille-titres sont tenus par référence au coût historique : les entrées (achats ou souscriptions) et les sorties (ventes ou remboursements) sont comptabilisées sur la base du prix d'acquisition, frais exclus.

Toute sortie génère une plus-value ou une moins-value de cession ou de remboursement et éventuellement une prime de remboursement.

Les coupons courus sur TCN sont pris au jour de la date de la valeur liquidative.

Le FCP valorise son portefeuille-titres à la valeur actuelle, valeur résultant de la valeur de marché ou à défaut d'existence de marché, de méthodes financières. La différence valeur d'entrée – valeur actuelle génère une plus ou moins-value qui sera enregistrée en « différence d'estimation du portefeuille ».

## Description des méthodes de valorisation des postes du bilan et des opérations à terme ferme et conditionnelles

### Instruments financiers

#### Titres de capital

Les titres de capital admis à la négociation sur un marché réglementé ou assimilé sont valorisés sur la base des cours de clôture.

#### Titres de créances

Les titres de créance admis à la négociation sur un marché réglementé ou assimilé sont valorisés sous la responsabilité de la société de gestion en confrontant les prix de ces actifs auprès de différentes sources.

#### Instruments du marché monétaire

- *Les titres de créances négociables (TCN) dont la durée de vie à l'émission, à l'acquisition ou résiduelle est inférieure à trois mois sont évalués selon une méthode linéaire jusqu'à l'échéance au taux d'émission ou d'acquisition ou au dernier taux retenu pour leur évaluation au taux du marché.*
- *Les titres de créances négociables (TCN) dont la durée de vie résiduelle est supérieure à trois mois, sont évalués aux taux du marché à l'heure de publication des taux du marché interbancaire.*

#### Valeurs mobilières non cotées

Les valeurs mobilières non cotées sont évaluées sous la responsabilité de la société de gestion en utilisant des méthodes fondées sur la valeur patrimoniale et le rendement, en prenant en considération les prix retenus lors de transactions significatives récentes.

### OPCVM

Les parts ou actions d'OPCVM sont évaluées à la dernière valeur liquidative connue le jour effectif du calcul de la valeur liquidative.

**Contrats financiers (autrement dénommés « instruments financiers à terme ») au sens de l'article L.211-1,III, du Code monétaire et financier**

#### Contrats financiers négociés sur un marché réglementé ou assimilé

Les instruments financiers à terme, fermes ou conditionnels, négociés sur les marchés réglementés ou assimilés européens, sont évalués au cours de compensation, ou à défaut sur la base du cours de clôture.

#### Contrats financiers non négociés sur un marché réglementé ou assimilé (i.e. négociés de gré à gré)

- *Contrats financiers non négociés sur un marché réglementé ou assimilé et compensés*  
Les contrats financiers non négociés sur un marché réglementé ou assimilé et faisant l'objet d'une compensation sont valorisés au cours de compensation.
- *Contrats financiers non négociés sur un marché réglementé ou assimilé et non compensés*  
Les contrats financiers non négociés sur un marché réglementé ou assimilé, et ne faisant pas l'objet d'une compensation, sont valorisés en mark-to-model ou en mark-to-market à l'aide des prix fournis par les contreparties.

### Acquisitions et cessions temporaires de titres

Le Fonds n'a pas vocation à réaliser des opérations d'acquisitions ou de cessions temporaires de titres.

### Dépôts

Les dépôts sont évalués à leur valeur d'inventaire.

### Devises

Les devises au comptant sont valorisées avec les cours publiés quotidiennement sur les bases de données financières utilisées par la société de gestion.

### Description des engagements hors-bilan

Les contrats à terme ferme figurent au hors-bilan pour leur valeur de marché, valeur égale au cours (ou à l'estimation, si l'opération est réalisée de gré à gré) multipliée par le nombre de contrats multipliée par le nominal et éventuellement traduit en devise de comptabilité du fonds.

Les opérations à terme conditionnelles sont traduites en équivalent sous-jacent de l'option (quantité x quotité x cours du sous-jacent x delta éventuellement traduit en devise de comptabilité du fonds).

### Instruments financiers dont le cours n'a pas été constaté le jour de l'évaluation

Les instruments financiers dont le cours n'a pas été constaté le jour de l'évaluation ou dont le cours a été corrigé sont évalués à leur valeur probable de négociation sous la responsabilité de la société de gestion. Ces évaluations et leur justification sont communiquées au commissaire aux comptes à l'occasion de ses contrôles. Cette procédure reste exceptionnelle.

### Description de la méthode suivie pour la comptabilisation des revenus des valeurs à revenus fixes

Le résultat est calculé à partir des coupons encaissés. Les coupons courus au jour des évaluations constituent un élément de la différence d'évaluation.

### Option retenue en matière de comptabilisation des frais

Le FCP a opté pour la comptabilisation frais exclus.

### Description de la méthode de calcul des frais de gestion fixes

Les frais de gestion sont imputés directement au compte de résultat de l'OPCVM, lors du calcul de chaque valeur liquidative. Le taux maximum appliqué, sur la base de l'actif net ne peut être supérieur à :

- 1,20% TTC pour les parts XL
- 1,20% TTC pour les parts OFI PROFIL DYNAMIQUE
- 1,70% TTC pour les parts RC EUR
- 1,10% TTC pour les parts RF
- 0,55% TTC pour les parts N

Ces frais recouvrent tous les frais facturés directement à l'OPCVM, à l'exception des frais de transactions. Les frais de transaction incluent les frais d'intermédiation (courtage, impôts de bourse, etc.) et la commission de mouvement qui peut être perçue notamment par le dépositaire et la société de gestion.

Aux frais de fonctionnement et de gestion peuvent s'ajouter :

- des commissions de mouvement facturées à l'OPCVM et, dans certains cas, une part du revenu des opérations d'acquisition et cession temporaires de titres ;

### Frais indirects

Le fonds investira uniquement dans des parts ou actions d'OPCVM ou de fonds d'investissement dont les frais ne dépasseront pas 1 % TTC maximum.

Les rétrocessions éventuellement perçues des OPCVM sur lesquels le fonds investit lui seront reversées.

### Description de la méthode de calcul des rétrocessions

Les rétrocessions à recevoir sont provisionnées dans les comptes de l'OPCVM à chaque valorisation.

La provision est calculée pour chaque OPCVM sous-jacent, sur la base de son encours valorisé et de son taux de rétrocession inscrit dans la convention de placement, signée entre la société de gestion du fonds et la société de gestion de l'OPCVM sous-jacent.

Les rétrocessions sont reversées trimestriellement à l'OPCVM après règlement des rétrocessions facturées aux sociétés de gestion des OPCVM sous-jacents.

## Affectation des sommes distribuables

### Parts XL

#### Sommes distribuables afférentes au résultat net :

La société de gestion décide chaque année de l'affectation du résultat net. La société de gestion peut décider le versement d'acomptes exceptionnels.

#### Sommes distribuables afférentes aux plus-values réalisées :

La société de gestion décide chaque année de l'affectation des plus-values réalisées. La société de gestion peut décider le versement d'acomptes exceptionnels.

### Parts OFI PROFIL DYNAMIQUE, RC EUR et RF

#### Sommes distribuables afférentes au résultat net :

La capitalisation pure : les sommes distribuables afférentes au résultat net sont intégralement capitalisées à l'exception de celles qui font l'objet d'une distribution obligatoire en vertu de la loi.

#### Sommes distribuables afférentes aux plus-values réalisées :

La société de gestion décide chaque année de l'affectation des plus-values réalisées. La société de gestion peut décider le versement d'acomptes exceptionnels.

### Parts N

#### Sommes distribuables afférentes au résultat net :

La distribution pure : les sommes distribuables afférentes au résultat net sont intégralement distribuées, aux arrondis près. La société de gestion peut décider le versement d'acomptes exceptionnels.

#### Sommes distribuables afférentes aux plus-values réalisées :

La société de gestion décide chaque année de l'affectation des plus-values réalisées. La société de gestion peut décider le versement d'acomptes exceptionnels.

## Evolution de l'actif net de l'OPC (en euros)

	29/03/2018	31/03/2017
<b>Actif net en début d'exercice</b>	<b>68 531 118,12</b>	<b>45 729 315,57</b>
Souscriptions (y compris les commissions de souscription acquises à l'OPC)	46 373 728,65	16 514 941,77
Rachats (sous déduction des commissions de rachat acquises à l'OPC)	-7 692 763,70	-959 976,51
Plus-values réalisées sur dépôts et instruments financiers	2 783 631,04	2 018 848,17
Moins-values réalisées sur dépôts et instruments financiers	-779 432,76	-914 159,86
Plus-values réalisées sur contrats financiers	1 743 520,00	1 926 010,00
Moins-values réalisées sur contrats financiers	-1 309 580,00	-2 194 680,00
Frais de transaction	-226 481,63	-241 187,45
Différences de change	-103 905,40	-1 411,08
Variation de la différence d'estimation des dépôts et instruments financiers	-3 366 845,61	6 193 087,89
Différence d'estimation exercice N	5 098 807,13	
Différence d'estimation exercice N - 1	8 465 652,74	
Variation de la différence d'estimation des contrats financiers	757 890,00	-538 350,00
Différence d'estimation exercice N	219 540,00	
Différence d'estimation exercice N - 1	-538 350,00	
Distribution de l'exercice antérieur sur plus et moins-values nettes	-	-
Distribution de l'exercice antérieur sur résultat	-	-
Résultat net de l'exercice avant compte de régularisation	977 267,98	998 679,62
Acompte(s) versé(s) au cours de l'exercice sur plus et moins-values nettes	-	-
Acompte(s) versé(s) au cours de l'exercice sur résultat	-	-
Autres éléments	-	-
<b>Actif net en fin d'exercice</b>	<b>107 688 146,69</b>	<b>68 531 118,12</b>

## Répartition par nature juridique ou économique

Désignation des valeurs	Montant	%
<b>Actif</b>		
<b>Obligations et valeurs assimilées</b>	-	-
Obligations Indexées	-	-
Obligations Convertibles	-	-
Titres Participatifs	-	-
Autres Obligations	-	-
<b>Titres de créances</b>	-	-
Les titres négociables à court terme	-	-
Les titres négociables à moyen terme	-	-
<b>Passif</b>		
<b>Opérations de cession sur instruments financiers</b>	-	-
Actions et valeurs assimilées	-	-
Obligations et valeurs assimilées	-	-
Titres de créances	-	-
Autres	-	-
<b>Hors-bilan</b>		
Taux	-	-
Actions	16 765 910,00	15,57
Crédit	-	-
Autres	-	-

## Répartition par nature de taux

	Taux fixe	%	Taux variable	%	Taux révisable	%	Autres	%
<b>Actif</b>								
Dépôts	-	-	-	-	-	-	-	-
Obligations et valeurs assimilées	-	-	-	-	-	-	-	-
Titres de créances	-	-	-	-	-	-	-	-
Opérations temporaires sur titres financiers	-	-	-	-	-	-	-	-
Comptes financiers	-	-	-	-	-	-	3 282,32	0,00
<b>Passif</b>								
Opérations temporaires sur titres financiers	-	-	-	-	-	-	-	-
Comptes financiers	-	-	-	-	-	-	251 830,77	0,23

## Répartition par nature de taux (suite)

	Taux fixe	%	Taux variable	%	Taux révisable	%	Autres	%
<b>Hors-bilan</b>								
Opérations de couverture	-	-	-	-	-	-	-	-
Autres opérations	-	-	-	-	-	-	-	-

## Répartition par maturité résiduelle

	< 3 mois	%	]3 mois - 1 an]	%	]1 - 3 ans]	%	]3 - 5 ans]	%	> 5 ans	%
<b>Actif</b>										
Dépôts	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-
Obligations et valeurs assimilées	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-
Titres de créances	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-
Opérations temporaires sur titres financiers	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-
Comptes financiers	3 282,32	0,00	-	-	-	-	-	-	-	-
<b>Passif</b>										
Opérations temporaires sur titres financiers	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-
Comptes financiers	251 830,77	0,23	-	-	-	-	-	-	-	-
<b>Hors-bilan</b>										
Opérations de couverture	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-
Autres opérations	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-

## Répartition par devise

	USD	%		%		%		%
<b>Actif</b>								
Dépôts	-	-	-	-	-	-	-	-
Actions et valeurs assimilées	-	-	-	-	-	-	-	-
Obligations et valeurs assimilées	-	-	-	-	-	-	-	-
Titres de créances	-	-	-	-	-	-	-	-
OPC	-	-	-	-	-	-	-	-
Opérations temporaires sur titres financiers	-	-	-	-	-	-	-	-
Créances	4 222,56	0,00	-	-	-	-	-	-
Comptes financiers	3 282,32	0,00	-	-	-	-	-	-

## Répartition par devise (suite)

	USD	%		%		%		%
<b>Passif</b>								
Opérations de cession sur instruments financiers	-	-	-	-	-	-	-	-
Opérations temporaires sur titres financiers	-	-	-	-	-	-	-	-
Dettes	-	-	-	-	-	-	-	-
Comptes financiers	-	-	-	-	-	-	-	-
<b>Hors-bilan</b>								
Opérations de couverture	-	-	-	-	-	-	-	-
Autres opérations	-	-	-	-	-	-	-	-

## Débiteurs et créditeurs divers

	29/03/2018
<b>Créances</b>	
Dépôt de garantie sur les marchés à terme	1 196 200,88
Coupons à recevoir	33 766,70
Souscriptions à recevoir	212 091,69
<b>Total créances</b>	<b>1 442 059,27</b>
<b>Dettes</b>	
Provision pour frais de gestion fixes à payer	-109 938,50
Provision commission de mouvement	-750,96
Rachats à payer	-7 960,84
<b>Total dettes</b>	<b>-118 650,30</b>
<b>Total</b>	<b>1 323 408,97</b>

## Souscriptions rachats

<b>Catégorie de parts XL</b>	
Parts émises	15 108,2087
Parts rachetées	13 414,6985
<b>Catégorie de parts OFI PROFIL DYNAMIQUE</b>	
Parts émises	405 085,7444
Parts rachetées	51 516,1675
<b>Catégorie de parts N</b>	
Parts émises	9 741,0900
Parts rachetées	319,0700
<b>Catégorie de parts RC EUR</b>	
Parts émises	1 018,0000 <sup>(1)</sup>
Parts rachetées	24,0000
<b>Catégorie de parts RF</b>	
Parts émises	1,0000 <sup>(2)</sup>
Parts rachetées	-

(1) La catégorie de parts RC EUR a été créée le 03/05/2017.

(2) La catégorie de parts RF a été créée le 26/01/2018.

## Commissions

<b>Catégorie de parts XL</b>	
Montant des commissions de souscription acquises	0,00
Montant des commissions de rachat acquises	0,00
<b>Catégorie de parts OFI PROFIL DYNAMIQUE</b>	
Montant des commissions de souscription acquises	0,00
Montant des commissions de rachat acquises	0,00
<b>Catégorie de parts N</b>	
Montant des commissions de souscription acquises	0,00
Montant des commissions de rachat acquises	0,00
<b>Catégorie de parts RC EUR</b>	
Montant des commissions de souscription acquises	0,00
Montant des commissions de rachat acquises	0,00
<b>Catégorie de parts RF</b>	
Montant des commissions de souscription acquises	0,00
Montant des commissions de rachat acquises	0,00

## Frais de gestion

<b>Catégorie de parts XL</b>	
Pourcentage de frais de gestion fixes	0,40
Commission de performance (frais variables)	-
Rétrocession de frais de gestion	-165,74
<b>Catégorie de parts OFI PROFIL DYNAMIQUE</b>	
Pourcentage de frais de gestion fixes	1,20
Commission de performance (frais variables)	-
Rétrocession de frais de gestion	-125,51
<b>Catégorie de parts N</b>	
Pourcentage de frais de gestion fixes	0,82
Commission de performance (frais variables)	-
Rétrocession de frais de gestion	-6,92
<b>Catégorie de parts RC EUR</b>	
Pourcentage de frais de gestion fixes	1,70 <sup>(3)</sup>
Commission de performance (frais variables)	-
Rétrocession de frais de gestion	-
<b>Catégorie de parts RF</b>	
Pourcentage de frais de gestion fixes	0,58 <sup>(4)</sup>
Commission de performance (frais variables)	-
Rétrocession de frais de gestion	-

(3) La catégorie de parts RC EUR ayant été créée le 03/05/2017, le taux présenté a été annualisé.

(4) La catégorie de parts RF ayant été créée le 26/01/2018, le taux présenté a été annualisé.

## Engagements reçus et donnés

### Description des garanties reçues par l'OPC avec notamment mention des garanties de capital

Néant

### Autres engagements reçus et / ou donnés

Néant

## Autres informations

Code	Nom	Quantité	Cours	Valeur actuelle (en euros)
<b>Valeur actuelle des instruments financiers faisant l'objet d'une acquisition temporaire</b>				
	Néant			
<b>Valeur actuelle des instruments financiers constitutifs de dépôts de garantie</b>				
<b>    Instruments financiers reçus en garantie et non inscrits au bilan</b>				
	Néant			
<b>    Instruments financiers donnés en garantie et maintenus dans leur poste d'origine</b>				

## Autres informations (suite)

Code	Nom	Quantité	Cours	Valeur actuelle (en euros)
	Néant			
<b>Instruments financiers détenus en portefeuille émis par les entités liées à la société de gestion (fonds) ou au(x) gestionnaire(s) financier(s) (SICAV) et OPC à capital variable gérés par ces entités</b>				
FR0000008997	OFI RS LIQUIDITES	3 377,0464	4 372,16	14 764 987,19

## Acomptes sur résultat versés au titre de l'exercice

	Date	Montant total	Montant unitaire	Crédits d'impôt totaux	Crédit d'impôt unitaire
Total acomptes		-	-	-	-

## Acomptes sur plus et moins-values nettes versés au titre de l'exercice

	Date	Montant total	Montant unitaire
Total acomptes		-	-

## Tableau d'affectation des sommes distribuables afférentes au résultat (en euros)

	29/03/2018	31/03/2017
<b>Catégorie de parts XL</b>		
<b>Sommes restant à affecter</b>		
Report à nouveau	-	-
Résultat	857 492,24	993 534,50
<b>Total</b>	<b>857 492,24</b>	<b>993 534,50</b>
<b>Affectation</b>		
Distribution	-	-
Report à nouveau de l'exercice	-	-
Capitalisation	857 492,24	993 534,50
<b>Total</b>	<b>857 492,24</b>	<b>993 534,50</b>
<b>Information relative aux actions ou parts ouvrant droit à distribution</b>		
Nombre d'actions ou parts	326 576,7409	324 883,2307
Distribution unitaire	-	-
Crédits d'impôt attaché à la distribution du résultat	-	-
<b>Catégorie de parts OFI PROFIL DYNAMIQUE</b>		
<b>Sommes restant à affecter</b>		
Report à nouveau	-	-
Résultat	426 972,86	183 025,80
<b>Total</b>	<b>426 972,86</b>	<b>183 025,80</b>
<b>Affectation</b>		
Distribution	-	-
Report à nouveau de l'exercice	-	-
Capitalisation	426 972,86	183 025,80
<b>Total</b>	<b>426 972,86</b>	<b>183 025,80</b>
<b>Information relative aux actions ou parts ouvrant droit à distribution</b>		
Nombre d'actions ou parts	-	-
Distribution unitaire	-	-
Crédits d'impôt attaché à la distribution du résultat	-	-
<b>Catégorie de parts N</b>		
<b>Sommes restant à affecter</b>		
Report à nouveau	-	-
Résultat	26 862,40	601,16 <sup>(5)</sup>
<b>Total</b>	<b>26 862,40</b>	<b>601,16</b>
<b>Affectation</b>		
Distribution	26 841,87	-
Report à nouveau de l'exercice	20,53	-
Capitalisation	-	601,16
<b>Total</b>	<b>26 862,40</b>	<b>601,16</b>
<b>Information relative aux actions ou parts ouvrant droit à distribution</b>		
Nombre d'actions ou parts	21 822,6600	12 400,6400

## Tableau d'affectation des sommes distribuables afférentes au résultat (en euros) (suite)

	29/03/2018	31/03/2017
Distribution unitaire	1,23	-
Crédits d'impôt attaché à la distribution du résultat	-	-
<b>Catégorie de parts RC EUR</b>		
<b>Sommes restant à affecter</b>		
Report à nouveau	-	-
Résultat	963,24 <sup>(6)</sup>	-
<b>Total</b>	<b>963,24</b>	<b>-</b>
<b>Affectation</b>		
Distribution	-	-
Report à nouveau de l'exercice	-	-
Capitalisation	963,24	-
<b>Total</b>	<b>963,24</b>	<b>-</b>
<b>Information relative aux actions ou parts ouvrant droit à distribution</b>		
Nombre d'actions ou parts	-	-
Distribution unitaire	-	-
Crédits d'impôt attaché à la distribution du résultat	-	-
<b>Catégorie de parts RF</b>		
<b>Sommes restant à affecter</b>		
Report à nouveau	-	-
Résultat	0,01 <sup>(7)</sup>	-
<b>Total</b>	<b>0,01</b>	<b>-</b>
<b>Affectation</b>		
Distribution	-	-
Report à nouveau de l'exercice	-	-
Capitalisation	0,01	-
<b>Total</b>	<b>0,01</b>	<b>-</b>
<b>Information relative aux actions ou parts ouvrant droit à distribution</b>		
Nombre d'actions ou parts	-	-
Distribution unitaire	-	-
Crédits d'impôt attaché à la distribution du résultat	-	-

(5) La catégorie de parts N a été créée le 10/03/2017 (date de dépôt des fonds) sur la valeur liquidative d'origine datée du 09/03/2017.

(6) La catégorie de parts RC EUR a été créée le 03/05/2017.

(7) La catégorie de parts RF a été créée le 26/01/2018.

## Tableau d'affectation des sommes distribuables afférentes aux plus et moins-values nettes (en euros)

	29/03/2018	31/03/2017
<b>Catégorie de parts XL</b>		
<b>Sommes restant à affecter</b>		
Plus et moins-values nettes antérieures non distribuées	613 390,03	-
Plus et moins-values nettes de l'exercice	1 261 212,99	741 375,92
Acomptes versés sur plus et moins-values nettes de l'exercice	-	-
<b>Total</b>	<b>1 874 603,02</b>	<b>741 375,92</b>
<b>Affectation</b>		
Distribution	-	-
Plus et moins-values nettes non distribuées	1 874 603,02	741 375,92
Capitalisation	-	-
<b>Total</b>	<b>1 874 603,02</b>	<b>741 375,92</b>
<b>Information relative aux actions ou parts ouvrant droit à distribution</b>		
Nombre d'actions ou parts	326 576,7409	324 883,2307
Distribution unitaire	-	-
<b>Catégorie de parts OFI PROFIL DYNAMIQUE</b>		
<b>Sommes restant à affecter</b>		
Plus et moins-values nettes antérieures non distribuées	745 063,01	-
Plus et moins-values nettes de l'exercice	1 245 145,38	223 590,97
Acomptes versés sur plus et moins-values nettes de l'exercice	-	-
<b>Total</b>	<b>1 990 208,39</b>	<b>223 590,97</b>
<b>Affectation</b>		
Distribution	-	-
Plus et moins-values nettes non distribuées	1 990 208,39	223 590,97
Capitalisation	-	-
<b>Total</b>	<b>1 990 208,39</b>	<b>223 590,97</b>
<b>Information relative aux actions ou parts ouvrant droit à distribution</b>		
Nombre d'actions ou parts	503 395,7296	149 826,1527
Distribution unitaire	-	-
<b>Catégorie de parts N</b>		
<b>Sommes restant à affecter</b>		
Plus et moins-values nettes antérieures non distribuées	-	-
Plus et moins-values nettes de l'exercice	53 776,47	-11 284,91 <sup>(8)</sup>
Acomptes versés sur plus et moins-values nettes de l'exercice	-	-
<b>Total</b>	<b>53 776,47</b>	<b>-11 284,91</b>
<b>Affectation</b>		
Distribution	-	-
Plus et moins-values nettes non distribuées	53 776,47	-
Capitalisation	-	-11 284,91
<b>Total</b>	<b>53 776,47</b>	<b>-11 284,91</b>

## Tableau d'affectation des sommes distribuables afférentes aux plus et moins-values nettes (en euros) (suite)

	29/03/2018	31/03/2017
<b>Information relative aux actions ou parts ouvrant droit à distribution</b>		
Nombre d'actions ou parts	21 822,6600	12 400,6400
Distribution unitaire	-	-
<b>Catégorie de parts RC EUR</b>		
<b>Sommes restant à affecter</b>		
Plus et moins-values nettes antérieures non distribuées	-	-
Plus et moins-values nettes de l'exercice	1 611,40 <sup>(9)</sup>	-
Acomptes versés sur plus et moins-values nettes de l'exercice	-	-
<b>Total</b>	<b>1 611,40</b>	<b>-</b>
<b>Affectation</b>		
Distribution	-	-
Plus et moins-values nettes non distribuées	1 611,40	-
Capitalisation	-	-
<b>Total</b>	<b>1 611,40</b>	<b>-</b>
<b>Information relative aux actions ou parts ouvrant droit à distribution</b>		
Nombre d'actions ou parts	994,0000	-
Distribution unitaire	-	-
<b>Catégorie de parts RF</b>		
<b>Sommes restant à affecter</b>		
Plus et moins-values nettes antérieures non distribuées	-	-
Plus et moins-values nettes de l'exercice	0,96 <sup>(10)</sup>	-
Acomptes versés sur plus et moins-values nettes de l'exercice	-	-
<b>Total</b>	<b>0,96</b>	<b>-</b>
<b>Affectation</b>		
Distribution	-	-
Plus et moins-values nettes non distribuées	0,96	-
Capitalisation	-	-
<b>Total</b>	<b>0,96</b>	<b>-</b>
<b>Information relative aux actions ou parts ouvrant droit à distribution</b>		
Nombre d'actions ou parts	1,0000	-
Distribution unitaire	-	-

(8) La catégorie de parts N a été créée le 10/03/2017 (date de dépôt des fonds) sur la valeur liquidative d'origine datée du 09/03/2017.

(9) La catégorie de parts RC EUR a été créée le 03/05/2017.

(10) La catégorie de parts RF a été créée le 26/01/2018.

## Tableau des résultats et autres éléments caractéristiques de l'OPC au cours des cinq derniers exercices (en euros)

	29/03/2018	31/03/2017	31/03/2016	31/03/2015	31/03/2014
<b>Actif net</b>					
en EUR	107 688 146,69	68 531 118,12	45 729 315,57	5 625 592,01	4 510 824,65
<b>Nombre de titres</b>					
Catégorie de parts XL	326 576,7409	324 883,2307	323 985,1039	36 411,6961	32 903,3771
Catégorie de parts OFI PROFIL DYNAMIQUE	503 395,7296	149 826,1527	6 060,7443	-	-
Catégorie de parts N	21 822,6600	12 400,6400	-	-	-
Catégorie de parts RC EUR	994,0000	-	-	-	-
Catégorie de parts RF	1,0000	-	-	-	-
<b>Valeur liquidative unitaire</b>					
Catégorie de parts XL en EUR	162,53	159,64	139,45	154,49	137,09
Catégorie de parts OFI PROFIL DYNAMIQUE en EUR	103,79	102,77	90,50 <sup>(12)</sup>	-	-
Catégorie de parts N en EUR	103,57	102,17 <sup>(13)</sup>	-	-	-
Catégorie de parts RC EUR en EUR	99,19 <sup>(14)</sup>	-	-	-	-
Catégorie de parts RF en EUR	95,52 <sup>(15)</sup>	-	-	-	-
<b>Distribution unitaire sur plus et moins-values nettes (y compris les acomptes)</b>					
Catégorie de parts XL en EUR	-	-	-	-	-
Catégorie de parts OFI PROFIL DYNAMIQUE en EUR	-	-	-	-	-
Catégorie de parts N en EUR	-	-	-	-	-
Catégorie de parts RC EUR en EUR	-	-	-	-	-
Catégorie de parts RF en EUR	-	-	-	-	-
<b>Distribution unitaire sur résultat (y compris les acomptes)</b>					
Catégorie de parts XL en EUR	-	-	-	-	-
Catégorie de parts OFI PROFIL DYNAMIQUE en EUR	-	-	-	-	-
Catégorie de parts N en EUR	1,23	-	-	-	-
Catégorie de parts RC EUR en EUR	-	-	-	-	-
Catégorie de parts RF en EUR	-	-	-	-	-
<b>Crédit d'impôt unitaire transféré au porteur (personnes physiques)</b>					
Catégorie de parts XL en EUR	-	-	-	-	-
Catégorie de parts OFI PROFIL DYNAMIQUE en EUR	-	-	-	-	-
Catégorie de parts N en EUR	-	-	-	-	-
Catégorie de parts RC EUR en EUR	-	-	-	-	-
Catégorie de parts RF en EUR	-	-	-	-	-
<b>Capitalisation unitaire</b>					
Catégorie de parts XL en EUR	2,62	3,05	11,26	7,84	15,75 <sup>(11)</sup>
Catégorie de parts OFI PROFIL DYNAMIQUE en EUR	0,84	1,22	0,66	-	-
Catégorie de parts N en EUR	-	-0,86	-	-	-

## Tableau des résultats et autres éléments caractéristiques de l'OPC au cours des cinq derniers exercices (en euros) (suite)

	29/03/2018	31/03/2017	31/03/2016	31/03/2015	31/03/2014
Catégorie de parts RC EUR en EUR	0,96	-	-	-	-
Catégorie de parts RF en EUR	0,01	-	-	-	-

(11) La capitalisation unitaire à partir de 31/03/2014 est celle du résultat et des plus ou moins-values nettes.

Pour les exercices précédents, la capitalisation unitaire est uniquement celle du résultat.

(12) La catégorie de parts OFI PROFIL DYNAMIQUE a été créée le 23/12/2015 avec une valeur nominale de EUR 100,00.

(13) La catégorie de parts N a été créée le 10/03/2017 (date de dépôt des fonds) sur la valeur liquidative d'origine datée du 09/03/2017 d'une valeur nominale de EUR 100,00.

(14) La catégorie de parts RC EUR a été créée le 03/05/2017 avec une valeur nominale de EUR 100.

(15) La catégorie de parts RF a été créée le 26/01/2018 avec une valeur nominale de EUR 100.

## Inventaire du portefeuille au 29 mars 2018

Désignation des valeurs	Devise	Qté Nbre ou nominal	Valeur boursière	% Actif Net
<b>Dépôts</b>			-	-
<b>Instruments financiers</b>				
<b>Actions et valeurs assimilées</b>			<b>91 848 298,98</b>	<b>85,29</b>
Négociées sur un marché réglementé ou assimilé			91 848 298,98	85,29
ACCOR SA	EUR	22 569,00	989 650,65	0,92
ADIDAS NOM	EUR	4 942,00	971 844,30	0,90
AIR LIQUIDE	EUR	14 618,00	1 454 198,64	1,35
AKZO NOBEL NV-CVA	EUR	24 350,00	1 868 619,00	1,74
ALLIANZ SE-NOM	EUR	14 400,00	2 640 960,00	2,45
ANHEUSER BUSCH INBEV SA/NV	EUR	11 319,00	1 010 560,32	0,94
ARKEMA	EUR	7 841,00	831 146,00	0,77
ASML HOLDING N.V.	EUR	8 629,00	1 381 934,35	1,28
ATOS SE	EUR	6 562,00	729 038,20	0,68
AXA	EUR	100 214,00	2 164 622,40	2,01
BANCO BILBAO VIZCAYA ARGENTA	EUR	282 509,00	1 816 250,36	1,69
BANCO SANTANDER SA	EUR	153 421,00	812 364,20	0,75
BAYERISCHE MOTORENWERKE	EUR	7 677,00	676 727,55	0,63
BNP PARIBAS	EUR	16 975,00	1 021 385,75	0,95
CAIXABANK	EUR	158 126,00	612 263,87	0,57
CAP GEMINI SE	EUR	8 749,00	885 398,80	0,82
COMPAGNIE DE SAINT-GOBAIN SA	EUR	33 713,00	1 444 939,18	1,34
CRH PLC	EUR	47 667,00	1 314 179,19	1,22
DAIMLER	EUR	22 672,00	1 563 687,84	1,45
DANONE	EUR	15 693,00	1 031 500,89	0,96
DEUTSCHE POST AG-NOM	EUR	22 500,00	799 200,00	0,74
ENEL SPA	EUR	332 214,00	1 651 103,58	1,53
ESSILOR INTERNATIONAL	EUR	24 314,00	2 664 814,40	2,47
GALP ENERGIA SGPS SA-B	EUR	86 947,00	1 330 723,84	1,24
GEA GROUP AG	EUR	13 682,00	472 713,10	0,44
GERRESHEIMER AG	EUR	28 767,00	1 917 320,55	1,78
GROUPE BRUXELLES LAMBERT	EUR	10 730,00	995 744,00	0,92
HEINEKEN NV	EUR	32 502,00	2 837 424,60	2,63
HENKEL KGAA VZ PFD	EUR	11 201,00	1 196 826,85	1,11
IBERDROLA SA	EUR	471 859,00	2 817 941,95	2,62
IMERYS SA	EUR	13 811,00	1 089 687,90	1,01
INDITEX	EUR	72 084,00	1 833 096,12	1,70
ING GROUP NV	EUR	101 551,00	1 391 248,70	1,29
INTESA SANPAOLO SPA	EUR	1 042 067,00	3 077 744,88	2,86
KBC GROUPE	EUR	34 102,00	2 411 693,44	2,24
KONINKLIJKE AHOLD DELHAIZE	EUR	31 510,00	606 315,42	0,56
KONINKLIJKE DSM NV	EUR	22 759,00	1 835 285,76	1,70
KONINKLIJKE KPN NV	EUR	465 053,00	1 133 334,16	1,05
KONINKLIJKE PHILIPS N.V.	EUR	30 565,00	952 558,23	0,88

## Inventaire du portefeuille au 29 mars 2018 (suite)

Désignation des valeurs	Devise	Qté Nbre ou nominal	Valeur boursière	% Actif Net
L'OREAL SA	EUR	6 657,00	1 220 560,95	1,13
LEGRAND	EUR	16 413,00	1 045 508,10	0,97
LINDE AG	EUR	4 833,00	826 926,30	0,77
LVMH MOET HENNESSY LOUIS VUITTON SE	EUR	5 560,00	1 391 112,00	1,29
MICHELIN (CGDE)-SA	EUR	17 093,00	2 049 450,70	1,90
MUENCHENER RUECKVERSICHERUNGS AG-NOM	EUR	6 552,00	1 237 345,20	1,15
NATIXIS	EUR	144 491,00	962 021,08	0,89
NOKIA OYJ	EUR	142 319,00	638 300,72	0,59
ORANGE	EUR	75 951,00	1 046 984,54	0,97
PEUGEOT SA	EUR	69 837,00	1 365 313,35	1,27
RELX NV	EUR	111 467,00	1 875 989,61	1,74
REPSOL	EUR	170 881,00	2 463 249,62	2,29
REXEL	EUR	58 558,00	805 172,50	0,75
SANOFI	EUR	16 388,00	1 070 628,04	0,99
SAP SE	EUR	26 803,00	2 277 450,91	2,11
SCHNEIDER ELECTRIC SA	EUR	23 784,00	1 696 750,56	1,58
SIEMENS AG-NOM	EUR	7 996,00	827 745,92	0,77
SMURFIT KAPPA	EUR	53 347,00	1 756 183,24	1,63
SUEZ SA ACT	EUR	57 654,00	678 587,58	0,63
TECHNIPFMC PLC	EUR	39 947,00	943 947,61	0,88
TELEFONICA SA	EUR	122 438,00	982 932,26	0,91
TELEPERFORMANCE SE	EUR	21 695,00	2 733 570,00	2,54
TOTAL	EUR	17 637,00	813 594,81	0,76
UNIBAIL RODAMCO REIT	EUR	7 986,00	1 482 600,90	1,38
UNICREDIT SPA	EUR	82 757,00	1 405 875,92	1,31
UNILEVER CVA	EUR	30 921,00	1 418 346,27	1,32
VALEO SA	EUR	11 113,00	596 101,32	0,55
Non négociées sur un marché réglementé ou assimilé			-	-
<b>Obligations et valeurs assimilées</b>			-	-
Négociées sur un marché réglementé ou assimilé			-	-
Non négociées sur un marché réglementé ou assimilé			-	-
<b>Titres de créances</b>			-	-
Négociés sur un marché réglementé ou assimilé			-	-
Titres de créances négociables			-	-
Autres titres de créances			-	-
Non négociés sur un marché réglementé ou assimilé			-	-
<b>Organismes de placement collectif</b>			<b>14 764 987,19</b>	<b>13,71</b>
OPCVM et FIA à vocation générale destinés aux non professionnels et équivalents d'autres pays			14 764 987,19	13,71
OFI RS LIQUIDITES	EUR	3 377,0464	14 764 987,19	13,71
Autres Fonds destinés à des non professionnels et équivalents d'autres pays Etats membres de l'Union européenne			-	-
Fonds professionnels à vocation générale et équivalents d'autres Etats membres de l'union européenne et organismes de titrisations cotés			-	-

## Inventaire du portefeuille au 29 mars 2018 (suite)

Désignation des valeurs	Devise	Qté Nbre ou nominal	Valeur boursière	% Actif Net
Autres Fonds d'investissement professionnels et équivalents d'autres Etats membres de l'union européenne et organismes de titrisations non cotés			-	-
Autres organismes non européens			-	-
<b>Opérations temporaires sur titres financiers</b>			-	-
Créances représentatives de titres financiers reçus en pension			-	-
Créances représentatives de titres financiers prêtés			-	-
Titres financiers empruntés			-	-
Titres financiers donnés en pension			-	-
Dettes représentatives de titres financiers donnés en pension			-	-
Dettes représentatives de titres financiers empruntés			-	-
Autres opérations temporaires			-	-
<b>Opérations de cession sur instruments financiers</b>			-	-
<b>Contrats financiers</b>			-	-
Opérations sur un marché réglementé ou assimilé			-	-
Appel marge EUR	EUR	-219 540,00	-219 540,00	-0,20
EURO STOXX 0618	EUR	-511,00	219 540,00	0,20
Autres opérations			-	-
<b>Autres instruments financiers</b>			-	-
<b>Créances</b>			<b>1 442 059,27</b>	<b>1,34</b>
<b>Dettes</b>			<b>-118 650,30</b>	<b>-0,11</b>
<b>Comptes financiers</b>			<b>-248 548,45</b>	<b>-0,23</b>
<b>ACTIF NET</b>			<b>107 688 146,69</b>	<b>100,00</b>

**OFI RS DYNAMIQUE**  
**Fonds Commun de Placement**

OFI ASSET MANAGEMENT  
Société de gestion  
20-22, rue Vernier – 75017 PARIS

---

**RAPPORT DU COMMISSAIRE AUX COMPTES**  
**SUR LES COMPTES ANNUELS**

**EXERCICE CLOS LE 29 MARS 2018**

Aux porteurs de parts,

**OPINION**

En exécution de la mission qui nous a été confiée par votre société de gestion, nous avons effectué l'audit des comptes annuels du FCP OFI RS DYNAMIQUE relatifs à l'exercice clos le 29 mars 2018, tels qu'ils sont joints au présent rapport.

Nous certifions que les comptes annuels sont, au regard des règles et principes comptables français, réguliers et sincères et donnent une image fidèle du résultat des opérations de l'exercice écoulé ainsi que de la situation financière et du patrimoine du fonds à la fin de cet exercice.

**FONDEMENT DE L'OPINION**

**REFERENTIEL D'AUDIT**

Nous avons effectué notre audit selon les normes d'exercice professionnel applicables en France. Nous estimons que les éléments que nous avons collectés sont suffisants et appropriés pour fonder notre opinion.

Les responsabilités qui nous incombent en vertu de ces normes sont indiquées dans la partie « Responsabilités du commissaire aux comptes relatives à l'audit des comptes annuels » du présent rapport.

## **INDEPENDANCE**

Nous avons réalisé notre mission d'audit dans le respect des règles d'indépendance qui nous sont applicables, sur la période du 1<sup>er</sup> avril 2017 à la date d'émission de notre rapport, et notamment nous n'avons pas fourni de services interdits par le code de déontologie de la profession de commissaire aux comptes.

## **JUSTIFICATION DES APPRECIATIONS**

En application des dispositions des articles L. 823-9 et R.823-7 du code de commerce relatives à la justification de nos appréciations, nous portons à votre connaissance les appréciations suivantes qui, selon notre jugement professionnel, ont été les plus importantes pour l'audit des comptes annuels de l'exercice.

L'évaluation du portefeuille a été effectuée en conformité avec les méthodes décrites dans l'annexe. Nous avons revu le caractère approprié de ces méthodes, et leur correcte application.

Les appréciations ainsi portées s'inscrivent dans le contexte de l'audit des comptes annuels pris dans leur ensemble et de la formation de notre opinion exprimée ci-avant. Nous n'exprimons pas d'opinion sur des éléments de ces comptes annuels pris isolément.

## **VERIFICATION DU RAPPORT DE GESTION ET DES AUTRES DOCUMENTS ADRESSES AUX PORTEURS DE PARTS**

Nous avons également procédé, conformément aux normes d'exercice professionnel applicables en France, aux vérifications spécifiques prévues par la loi.

Nous n'avons pas d'observation à formuler sur la sincérité et la concordance avec les comptes annuels des informations données dans le rapport de gestion établi par la société de gestion du fonds et dans les autres documents adressés aux les porteurs de parts sur la situation financière et les comptes annuels.

## **RESPONSABILITES DE LA DIRECTION ET DES PERSONNES CONSTITUANT LE GOUVERNEMENT D'ENTREPRISE RELATIVES AUX COMPTES ANNUELS**

Il appartient à la direction de la société de gestion d'établir des comptes annuels présentant une image fidèle conformément aux règles et principes comptables français ainsi que de mettre en place le contrôle interne qu'elle estime nécessaire à l'établissement de comptes annuels ne comportant pas d'anomalies significatives, que celles-ci proviennent de fraudes ou résultent d'erreurs.

Lors de l'établissement des comptes annuels, il incombe à la direction d'évaluer la capacité du fonds à poursuivre son exploitation, de présenter dans ces comptes, le cas échéant, les informations nécessaires relatives à la continuité d'exploitation et d'appliquer la convention comptable de continuité d'exploitation, sauf s'il est prévu de liquider le fonds ou de cesser son activité.

Les comptes annuels ont été arrêtés par la société de gestion du fonds.

## RESPONSABILITES DU COMMISSAIRE AUX COMPTES RELATIVES A L'AUDIT DES COMPTES ANNUELS

Il nous appartient d'établir un rapport sur les comptes annuels. Notre objectif est d'obtenir l'assurance raisonnable que les comptes annuels pris dans leur ensemble ne comportent pas d'anomalies significatives. L'assurance raisonnable correspond à un niveau élevé d'assurance, sans toutefois garantir qu'un audit réalisé conformément aux normes d'exercice professionnel permet de systématiquement détecter toute anomalie significative. Les anomalies peuvent provenir de fraudes ou résulter d'erreurs et sont considérées comme significatives lorsque l'on peut raisonnablement s'attendre à ce qu'elles puissent, prises individuellement ou en cumulé, influencer les décisions économiques que les utilisateurs des comptes prennent en se fondant sur ceux-ci.

Comme précisé par l'article L.823-10-1 du code de commerce, notre mission de certification des comptes ne consiste pas à garantir la viabilité ou la qualité de la gestion de votre fonds.

Dans le cadre d'un audit réalisé conformément aux normes d'exercice professionnel applicables en France, le commissaire aux comptes exerce son jugement professionnel tout au long de cet audit.

En outre :

- il identifie et évalue les risques que les comptes annuels comportent des anomalies significatives, que celles-ci proviennent de fraudes ou résultent d'erreurs, définit et met en œuvre des procédures d'audit face à ces risques, et recueille des éléments qu'il estime suffisants et appropriés pour fonder son opinion. Le risque de non-détection d'une anomalie significative provenant d'une fraude est plus élevé que celui d'une anomalie significative résultant d'une erreur, car la fraude peut impliquer la collusion, la falsification, les omissions volontaires, les fausses déclarations ou le contournement du contrôle interne ;
- il prend connaissance du contrôle interne pertinent pour l'audit afin de définir des procédures d'audit appropriées en la circonstance, et non dans le but d'exprimer une opinion sur l'efficacité du contrôle interne ;
- il apprécie le caractère approprié des méthodes comptables retenues et le caractère raisonnable des estimations comptables faites par la société de gestion, ainsi que les informations les concernant fournies dans les comptes annuels ;
- il apprécie le caractère approprié de l'application par la société de gestion de la convention comptable de continuité d'exploitation et, selon les éléments collectés, l'existence ou non d'une incertitude significative liée à des événements ou à des circonstances susceptibles de mettre en cause la capacité du fonds à poursuivre son exploitation. Cette appréciation s'appuie sur les éléments collectés jusqu'à la date de son rapport, étant toutefois rappelé que des circonstances ou événements ultérieurs pourraient mettre en cause la continuité d'exploitation. S'il conclut à l'existence d'une incertitude significative, il attire l'attention des lecteurs de son rapport sur les informations fournies dans les comptes annuels au sujet de cette incertitude ou, si ces informations ne sont pas fournies ou ne sont pas pertinentes, il formule une certification avec réserve ou un refus de certifier ;

- il apprécie la présentation d'ensemble des comptes annuels et évalue si les comptes annuels reflètent les opérations et événements sous-jacents de manière à en donner une image fidèle.

Fait à Paris, le 11 juin 2018  
Le Commissaire aux comptes  
**APLITEC**, représentée par



Bruno DECHANCÉ